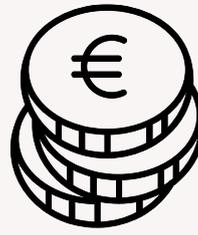
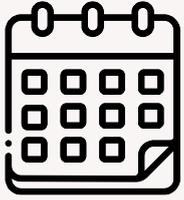


FLAT TAX



2 Milliards



Mise en place :
2018



La Flat tax vise à **diminuer l'imposition des revenus du capital** financier. Comment ? En laissant les foyers choisir l'option fiscale la plus intéressante pour eux entre :

- **un taux unique de 12,8%**
- et le barème général de l'impôt sur le revenu, progressif, allant de 11% à 45%.



C'EST QUOI LE PROBLÈME ?

Cette forme d'impôt **profite aux plus riches** car elle n'est pas progressive : **plus une personne touche de revenu** du capital financier, **plus la Flat tax fait baisser son imposition**.

La Flat Tax a augmenté les différences de taxation entre les revenus du travail et les revenus du capital. Cela a conduit les chefs d'entreprises à se **rémunérer en dividendes plutôt qu'en salaires**, car les hauts salaires sont soumis à un taux d'imposition bien supérieur à 12,8 % (jusqu'à 45%).



*Pour nous suivre,
nous contacter ou
nous rejoindre :*

@ isere@attac.org



*Pour aller
plus loin et
retrouver toutes
les autres fiches*



CE QU'ATTAC PROPOSE :

- **Supprimer la Flat tax**
- **Réformer l'impôt sur le revenu** pour garantir sa progressivité, en **augmentant celui des plus aisés tout en diminuant celui des classes moyennes**. Pour cela il faut rajouter de nouvelles tranches d'imposition (14 au lieu de 5) et relever le taux le plus élevé à 50 % au moins (il était de 65% dans les années 80).